



Direction générale des services  
Direction des affaires juridiques et institutionnelles

**Extrait des délibérations**  
**du Conseil d'Administration de l'Université Grenoble Alpes**  
**Séance du jeudi 8 juillet 2021**

**N°02 – D. 08.07.2021**

*L'an deux mil vingt-et-un, le huit juillet à neuf heures, le conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière sous la présidence de Monsieur LAKHNECH Yassine, président.*

**Point à l'ordre du jour :**

**3.2. Schéma directeur RSE**

**Membres présents :** LAKHNECH Yassine, BERRUT Catherine, MERMILLOD Martial, PERSICO Simon, MERLE Elsa, BARBIER Emmanuel, BERZIN Corinne, SCHWARTZ Jean-Luc, LAMBLIN Jacob, LETUE Frédérique, SCOTTO D'ARDINO Laurent, LE ROY Anne, BESSIERES Bernard, ADAM Véronique, VINCENT Thierry, DEVILLERS Thibaut, TERRIER Laurent, FORESTIER Gérard, BORRAS Isabelle, MICHEL Mickaël, OUDART Martin, GIUNTA Chloé, DAVAI Camille, MANDROUX Thomas, BEAUFORT Cyprien, LABRIET Pierre, NICOLAS Pascaline, SAMSON Yves, DESPREZ Frédéric, DAUGUET Pascale.

**Membres représentés :** Membres représentés : SCOLAN Virginie (donne procuration à PERSICO Simon), RIFFARD Coline (donne procuration à TERRIER Laurent), CHALON Nathalie (donne procuration à BESSIERES Bernard), COURTOIS Nathanaël (donne procuration à DAVAI Camille), AUSCHER Pascal (donne procuration à DESPREZ Frédéric), PUGEAT Véronique (donne procuration à BERRUT Catherine), FEIGE Jean-Jacques (donne procuration à SAMSON Yves), BOLF Edith (donne procuration à BORRAS Isabelle), VERNAY Pascale (donne procuration à LAKHNECH Yassine), SIMIAND Marie-Christine (donne procuration à FORESTIER Gérard).

**Membres absents ou excusés :** tous les autres membres.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Considérant le schéma directeur RSE en annexe.

*Il est proposé au conseil d'administration d'approuver le schéma directeur RSE.*

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	41
Membres présents	30
Membres représentés	10
Nombre de votants	40
Voix favorables	36
Voix défavorables	0
Abstentions	4

**Après en avoir délibéré le conseil d'administration approuve à la majorité de ses membres présents et représentés le schéma directeur RSE.**

Publié le : 19/07/2021

Transmis au Rectorat le : 19/07/2021

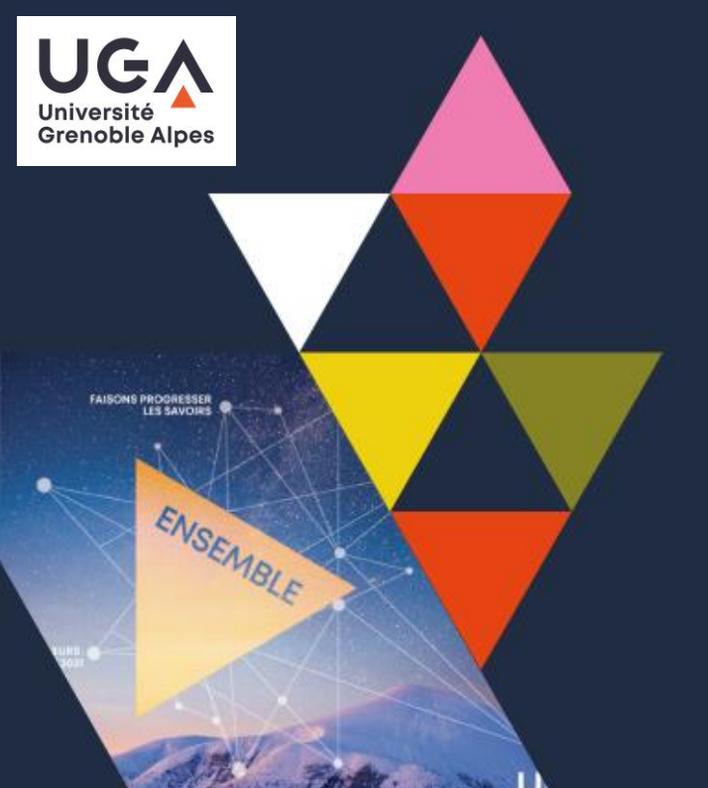
Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 08 juillet 2021

Pour le Président et par délégation

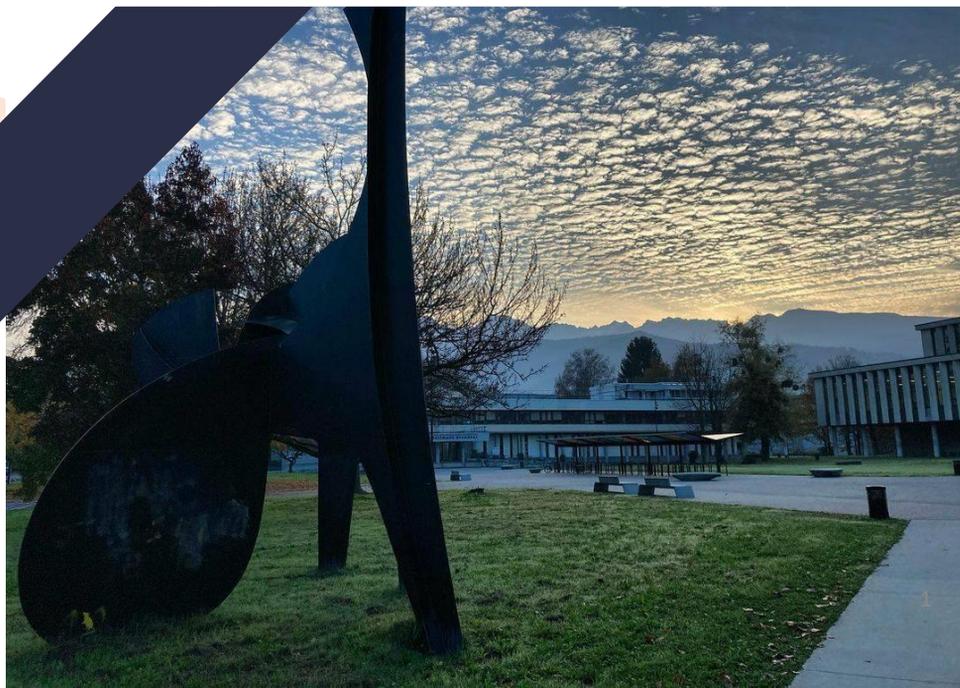
Le Directeur général des services,  
Jérôme PARET

Pour le Président  
et par délégation,  
Le Directeur général des services  
Jérôme PARET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.



# Schéma directeur Responsabilité Sociétale et Environnementale de l'UGA



# Sommaire

• Introduction	3
• Les axes stratégiques du schéma directeur RSE	6
1. Sensibiliser et former des acteurs éclairés aux enjeux écologiques et sociétaux	7
2. Promouvoir une recherche responsable	9
3. Agir ensemble contre le dérèglement climatique	11
4. Préserver les ressources, favoriser la biodiversité et prévenir les déchets	13
5. Lutter contre les discriminations, pour l'égalité et œuvrer pour une université inclusive	15
6. Développer une administration éco-responsable et inclusive	17

# Introduction

L'Université Grenoble Alpes conduit depuis plusieurs années une politique responsable sur le plan sociétal et environnemental. Cette responsabilité assumée peut-être illustrée par quelques exemples : favoriser les mobilités douces, réduire les déplacements domicile-travail en voiture, créer en recherche des Cross Disciplinary Project portant sur des thématiques en lien avec les transitions, raccorder l'université au chauffage urbain, renforcer une politique de lutte contre les discriminations et un schéma directeur handicap...

Le contexte juridique et réglementaire à l'échelle nationale et les engagements internationaux sur le développement durable se sont fortement renforcés durant ces quinze dernières années : Le Grenelle de l'environnement, la loi de la transition de 2015, les Objectifs de Développement durables de l'ONU, les accords de Paris COP21 peuvent être rappelés à titre d'exemple.

Par ailleurs, la dynamique territoriale sur les enjeux sociétaux et environnementaux crée un éco-système porteur dans lequel l'UGA s'inscrit pleinement : Plan Air Énergie Climat de Grenoble Alpes Métropole, Plan Air énergie Climat de Romans Valence Agglo...

Le personnel de l'université s'engage également de manière croissante sur ces enjeux en développant des projets au sein des laboratoires et des services. Cette vitalité collective participe à créer un environnement très favorable à l'accompagnement du changement en matière de RSE.



Enfin, l'engagement exponentiel de la jeunesse sur la lutte contre le changement climatique constitue une exigence supplémentaire d'exemplarité à l'échelle de notre université puisqu'elle accueille et accompagne jusqu'à leur diplomation 50.000 étudiants par an.

L'UGA fait de la RSE un marqueur fort de sa politique. Très présente dans son Plan stratégique, en particulier concernant l'objectif « *Être exemplaire sur le volet sociétal, environnemental et économique du développement durable* », elle est également au cœur du contrat pluriannuel en cours de rédaction avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI). La RSE sera enfin également inscrite dans le projet de l'administration.

Animée par le Vice-président RSE de l'UGA, la Vice-Présidence Responsabilité Sociétale et Environnementale, créée en janvier 2020, est composée d'un représentant de chaque établissement-composante et de chaque composante sans personnalité morale. Un de ses objectifs consiste à rédiger un Schéma Directeur afin d'être en mesure de s'appuyer sur un document stratégique couvrant l'ensemble des thématiques en lien avec la RSE.

Si nombre de schémas directeurs sont inscrits dans la loi, il n'existe aucune obligation légale en matière de RSE ou de DD/RS. Ce document incarne donc une volonté politique forte de notre université et de sa communauté.

En cohérence avec la circulaire du Premier ministre du 21 avril 2021, une approche « *bottom up* », participative et horizontale a été proposée afin d'associer le plus grand nombre d'acteurs. Sept groupes ont été créés et ont travaillé de janvier 2021 à juin 2021 afin de réaliser un état des lieux, de proposer des objectifs et des chantiers.

La Vice-présidence RSE a travaillé en coordination avec les instances élues ainsi qu'avec le Directoire.



Lors de la rédaction du schéma, six axes stratégiques se sont démarqués :

1. Sensibiliser et former des acteurs éclairés aux enjeux écologiques et sociétaux ;
2. Promouvoir une recherche responsable ;
3. Agir ensemble contre le dérèglement climatique ;
4. Préserver les ressources, favoriser la biodiversité et prévenir les déchets ;
5. Lutter contre les discriminations, pour l'égalité et œuvrer pour une université inclusive ;
6. Développer une administration éco-responsable et inclusive.

Ces six axes marquent l'ambition affirmée de notre université mais également sa forte responsabilité vis-à-vis des enjeux sociétaux et environnementaux.

Une seconde lecture très transversale de ce schéma peut être aussi proposée.

Elle pourrait être définie comme « les conditions de réussite » permettant de décliner notre ambition.

Notre université réussira en termes de RSE si :

1. Des actions de sensibilisation et de formation des étudiants et de l'ensemble de notre communauté sont développées sur les enjeux sociétaux et environnementaux.
2. Nos formations universitaires permettent des changements de pratiques.
3. Des actions innovantes sont conduites, notamment dans les pratiques de recherche.

A ce jour, il manque à ce schéma un axe « *Participer à l'ancrage territorial* ». Cet axe nécessite un temps de travail plus long et sera proposé d'ici quelques mois en *addendum* au Schéma actuel. Il est important car une partie de notre trajectoire est déterminée par les parties prenantes externes. Travailler ensemble à l'échelle territoriale *constitue* évidemment une nécessité et donc une autre « condition de réussite » essentielle.

Si le schéma directeur RSE est un document important qui permet d'avoir une idée précise de l'ambition et des engagements de notre université, c'est son déploiement avec des objectifs quantitatifs et qualitatifs qui permettra d'évaluer son impact réel.

Les actions seront priorisées et un plan d'actions sera rédigé avec les groupes de travail, les Vice-Présidences concernées et les services de l'université.

La Vice-Présidence RSE s'appuiera à ce titre sur un observatoire chargé d'assurer le suivi et l'évaluation des actions permettant ainsi de mesurer le travail réalisé et de réajuster les actions et les objectifs.

Sans l'engagement d'une centaine de collègues au sein des groupes, sans l'engagement de nombreux services de notre université et notamment des collègues en charge de la RSE et de la Direction générale des services, sans la détermination de la Vice-Présidence RSE et de l'équipe présidentielle, ce schéma n'existerait pas.

Merci à cette énergie collective !



# Les axes stratégiques du schéma directeur RSE



# Sensibiliser et former des acteurs éclairés aux enjeux écologiques et sociétaux

### Principaux enjeux :

L'empreinte de nos modes de vie post-industriels sur l'environnement est désormais sans équivoque et bouleverse déjà, et sur le long terme, le climat, les écosystèmes et la biodiversité avec des impacts sociétaux majeurs.

Des efforts accrus sont nécessaires pour atténuer les facteurs de changement et être en mesure de s'adapter.

Un des enjeux consiste à sensibiliser et former l'ensemble des étudiants aux enjeux socio-écologiques, leur fournir les clés pour devenir des citoyens et des acteurs socio-économiques conscients et aguerris. Dès le premier cycle, des enseignements doivent leur être proposés.

Il existe une demande forte des étudiants pour être sensibilisés et formés à ces enjeux.

Si les dimensions écologiques sont importantes, la lutte contre les discriminations et pour l'égalité l'est également. Les parcours de formations doivent aussi intégrer ces dimensions sociétales.

Cet axe 1 rappelle l'importance d'une des missions cardinales de l'université, à savoir la formation, l'éducation et la transmission du savoir. Elles font écho à la volonté politique forte de notre université de répondre à ces enjeux et de se positionner en leader sur ces questions avec une forte visibilité internationale.

### Augmenter le nombre de formations en lien avec les transitions socio-écologiques

chantiers

- ❖ Créer de nouveaux enseignements relatifs aux enjeux socio-écologiques à destination des étudiants de 1<sup>er</sup> cycle et des primo entrants à l'UGA
- ❖ Proposer des parcours pédagogiques RSE accessibles à tous les étudiants UGA
- ❖ Construire des parcours RSE en formation tout au long de la vie (FTLV)
- ❖ Former une communauté d'intervenants ayant vocation à assurer des enseignements RSE

### Favoriser l'implication et l'engagement des étudiants et des personnels

chantiers

- ❖ Renforcer les dispositifs et les modalités de reconnaissance de l'engagement RSE étudiants
- ❖ Mettre en œuvre l'open badge (badge numérique permettant la reconnaissance de compétences transverses) pour la formation initiale et la FTLV

## Créer un centre de ressources RSE

chantiers

- ❖ Produire des ressources numériques accessibles à tous
- ❖ Accompagner l'animation de communautés de pratiques autour des transitions socio-écologiques
- ❖ Identifier un lieu dédié au centre de ressources RSE

DOCUMENT DE TRAVAIL 25/06/21

## **Promouvoir une recherche responsable**

---

### **Principaux enjeux :**

En se basant notamment sur les travaux conduits par le Groupe de Travail *Recherche et Innovation* de la CPU, de la CGE et des Organismes nationaux de recherche, l'UGA a pour ambition de créer les conditions permettant à sa communauté de la recherche d'être pleinement en responsabilité en matière de transitions et de transformations sociétales.

Pour ce faire, la stratégie de recherche de l'UGA doit prendre en compte de manière croissante les enjeux de soutenabilité, les interactions avec la société et favoriser un dispositif de réflexion éthique en matière de responsabilité de la recherche. Dans ce cadre, il est important d'affirmer la garantie de liberté académique et en encourageant la pluralité des approches de recherche.

L'environnement de la recherche ne doit pas être sous-estimé, notamment en matière de mobilité professionnelle au fort impact environnemental.

### **Soutenir et développer les projets de recherche en lien avec les objectifs de développement durable**

chantiers

- ❖ Poursuivre la démarche pluridisciplinaire des projets de recherche liés aux transitions (modèle des CDP)
- ❖ Sensibiliser tous les étudiants de Master et les doctorants aux problématiques de recherche responsable et de soutenabilité
- ❖ Réaliser la recherche nécessaire pour appuyer les formations sur les transitions socio-écologiques

### **Favoriser un environnement de la recherche éco-responsable**

chantiers

- ❖ Réaliser le bilan de gaz à effet de serre des laboratoires de recherche (avec un accompagnement à la collecte des données)
- ❖ Accompagner les laboratoires et les équipes de recherche dans la réduction de l'impact environnemental de leur activité (impact numérique, consommation bâtiment et mobilité)
- ❖ Proposer des schémas de transfert de postes de dépense à forts impacts environnementaux vers des postes à impacts plus limités

**Contribuer activement au lien sciences société sur  
les transitions**

chantiers

- ❖ Inciter le transfert du savoir et la connaissance des chercheurs auprès du plus grand nombre
- ❖ Proposer des espaces de dialogue sur les questions de transitions sociétales, environnementales, énergétiques et numériques/défis d'aujourd'hui (impact de la présence de l'Homme sur Terre)

DOCUMENT DE TRAVAIL 25/06/21

## Agir ensemble contre le dérèglement climatique

### Principaux enjeux :

Comme indiqué dans l'introduction générale du schéma directeur, l'ambition de l'UGA consiste à traduire dans sa politique d'établissement sa part de responsabilité vis-à-vis de la lutte contre le dérèglement climatique.

Un des enjeux est d'être à la hauteur de la demande sociale en la matière, notamment vis-à-vis des étudiants et vis-à-vis de normes internationales en cours de construction. Par exemple, les Objectifs de Développement Durables de l'ONU sont en train de devenir une norme au sein des universités françaises et étrangères.

Evidemment, notre université doit aussi être en phase avec les réglementations nationales et les orientations politiques gouvernementales en matière de transition.

L'UGA doit contribuer à l'émergence d'une société post carbone qui implique des choix patrimoniaux importants mais aussi des changements de pratiques et d'usages au sein de l'ensemble de ses activités.

### Evaluer nos émissions de gaz à effet de serre pour accompagner le changement de pratiques

chantiers

- ❖ Produire un bilan d'émissions de GES à l'échelle de l'UGA et de ses composantes
- ❖ Accompagner les composantes, les laboratoires et les services dans l'établissement de plans de réduction des émissions GES
- ❖ Identifier et évaluer les puits carbone de nos campus
- ❖ Evaluer les impacts énergie/carbone des projets
- ❖ Construire un système de management de l'énergie, intégrant des indicateurs et tableaux de bords

### Poursuivre le développement des mobilités douces et raisonnées sur l'ensemble de nos campus

chantiers

- ❖ Mesurer et évaluer les impacts de nos mobilités,
- ❖ Accompagner une réflexion sur une évolution de nos pratiques de déplacement professionnel (charte, voiture partagée, etc.)
- ❖ Améliorer l'attractivité des transports collectifs et du vélo en lien avec les partenaires territoriaux
- ❖ Maitriser sur les différents campus le trafic automobile et le stationnement

## Maîtriser et réduire les consommations du parc immobilier et des activités réalisées

chantiers

- ❖ Massifier les rénovations et prioriser les rénovations énergétiques globales (enveloppe des bâtiments, confort thermique, qualité sanitaire de l'air...)
- ❖ Faire évoluer les outils de gestion à distance et les démarches de management de l'énergie pour favoriser la sobriété des programmes, des équipements, et des usages
- ❖ Maîtriser et optimiser les mètres carrés
- ❖ Décarboner et développer des énergies renouvelables (ENR) produites localement : photovoltaïque, raccordement chauffage urbain/biomasse
- ❖ Faire une approche prospective reliée aux plans d'action et stratégie immobilière : Scénarios énergie-carbone

## Renforcer une politique numérique éco-responsable

chantiers

- ❖ Savoir pour mieux agir
  - ✓ Dresser un état des lieux du matériel informatique et des services numériques, en assurer son suivi pluriannuel
  - ✓ Réaliser des évaluations environnementales des solutions numériques « innovantes »
  - ✓ Sensibiliser les usagers à leurs impacts environnementaux et former les acteurs *métiers*
- ❖ Penser avec des ressources limitées et mieux exploiter nos moyens sans gaspiller
  - ✓ Adopter un document de cadrage des achats informatiques et services numériques qui fixe notamment des limites en termes de nombre et type d'équipements et de durée d'utilisation
  - ✓ Adopter le Code de Conduite Européen pour l'ensemble des datacentres de l'UGA
  - ✓ Imposer des quota utilisateurs (impression, mail, ...) et se donner comme ambition de les réduire
  - ✓ Regrouper les services numériques redondants afin de réduire le nombre de serveurs et la surface d'infrastructure correspondante
  - ✓ Accroître la réutilisation des équipements numériques en état de marche et recycler

## Préserver les ressources, favoriser la biodiversité et prévenir les déchets

### Principaux enjeux :

Notre université mène une politique ambitieuse en matière de préservation des ressources depuis de nombreuses années.

La gestion du campus peut être prise en exemple en matière de gestion de l'eau, du raccordement au chauffage urbain, de la préservation de l'eau, de la faune et de la flore.

En cohérence avec les orientations de la CPU et du groupe de travail sur le Plan d'Efficacité Energétique des Campus (PEEC), nos campus doivent devenir des laboratoires de pratiques vertueuses en matière de biodiversité, de gestion d'énergie et de déchets, etc.

Préserver le foncier, avoir pour objectif de 0 artificialisation, être un laboratoire de la biodiversité, prévenir les déchets et mener des actions telles que 0 plastique montrent une fois encore l'engagement de notre université et de sa communauté.

### Préserver les ressources et le potentiel futur des campus

chantiers

- ❖ Faire des campus des démonstrateurs de bonnes pratiques
- ❖ Faire évoluer la *charte architecturale* du campus de Saint Martin d'Hères, assurer la cohérence des schémas d'aménagement des différents sites
- ❖ Préserver le potentiel foncier : corridor écologique, non artificialisation des parcelles, limitation de l'étalement ...
- ❖ Accroître la réutilisation des équipements en état de marche
- ❖ Améliorer la traçabilité et la qualité de la collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E)

### Protéger la ressource Eau

chantiers

- ❖ Maitriser les consommations
- ❖ Maitriser les rejets et pollutions liées

## **Sensibiliser et former les personnels et les étudiants aux enjeux de la préservation de la biodiversité**

### chantiers

- ❖ Proposer des modules de formation fléchés biodiversité et un parcours de formation pluridisciplinaire intégrant les enjeux de biodiversité
- ❖ Participer au centre de ressources pédagogiques RSE
- ❖ Créer un parcours de formation tout au long de la vie incluant la biodiversité
- ❖ Être un acteur de la science participative en lien avec la biodiversité
- ❖ Créer une dynamique de partage des données de la recherche sur la biodiversité
- ❖ Renforcer les partenariats avec les collectivités locales et les gestionnaires de l'environnement
- ❖ Développer des usages plus vertueux à l'échelle locale
- ❖ Avoir une gestion raisonnée du foncier et des espaces verts (0 phyto, 0 eau, 0 artificialisation)
- ❖ Faire des campus un laboratoire de la biodiversité en ville en associant les étudiants et les personnels à la mise en œuvre des projets
- ❖ Créer et organiser la gestion des jardins partagés
- ❖ Maintenir la diversité des espèces en préservant les espaces naturels et en réalisant un atlas de la biodiversité

## **Développer une politique de prévention des déchets**

### chantiers

- ❖ Sensibiliser, partager et inciter à adopter les bonnes pratiques
- ❖ Créer un réseau de référents déchets
- ❖ Mettre en place un outil de reporting sur les volumes des déchets par flux
- ❖ Réduire les flux plastiques : zéro plastiques non recyclables...
- ❖ Réduire les flux papier : agir sur le volume d'impression...
- ❖ Réduire les flux déchets spéciaux, avoir un inventaire le plus exhaustif possible et valoriser les équipements encore fonctionnels
- ❖ Composter afin de réduire les déchets ménagers transportés à l'incinération et définir des critères d'implantation de nouveaux sites de compostage
- ❖ Favoriser le réemploi : créer une recyclerie/ressourcerie pour et avec la communauté UGA (étudiants, personnels), identifier les filières de recyclage.

## **Lutter contre les discriminations, pour l'égalité et œuvrer pour une université inclusive**

### **Principaux enjeux :**

L'Université Grenoble Alpes s'engage à être partie prenante des préoccupations sociales et environnementales contemporaines. Se soucier de l'égalité des chances, de l'accès aux droits, du respect des libertés académiques, de la lutte contre les discriminations, de l'accueil, c'est construire une université plus inclusive, solidaire et citoyenne. L'UGA contribue ainsi, en accompagnant les transitions sociales et écologiques, à garantir les principes fondamentaux d'accès pour toutes et tous à la connaissance de manière équitable, éthique et responsable. S'occuper de l'égalité femmes-hommes et des luttes contre les discriminations, c'est prendre en compte les besoins d'une communauté universitaire dans le cadre du Schéma Directeur de l'UGA et des orientations des enjeux européens de la RSE.

### **Garantir l'égalité de traitement des usagères et usagers de l'Université**

chantiers

- ❖ Développer les dispositifs d'information des étudiants et des personnels concernant leurs droits et obligations
- ❖ Accompagner de manière équitable tous les étudiants et tous les personnels dans leurs parcours de formation et de carrière (genre, handicap, origine)
- ❖ S'associer avec les acteurs et les réseaux de l'université et des territoires (conventions avec le tribunal de grande instance, défenseur des droits...)

### **Renforcer les actions de lutte contre les discriminations**

chantiers

- ❖ Favoriser les actions de sensibilisation, de formation et de prévention à destination des étudiants et des personnels
- ❖ Soutenir l'observation et l'évaluation des situations d'inégalités au sein de l'Établissement
- ❖ Consolider les dispositifs de lutte contre les discriminations
- ❖ Proposer des lieux de dialogue et de débat sociétaux ouverts à toutes et tous
- ❖ Favoriser la mixité femme-homme dans les parcours de formation et dans le recrutement
- ❖ Veiller à faciliter l'ouverture sociale et interculturelle de l'université et accompagner les étudiants à la réussite
- ❖ Soutenir des projets de recherche et de formation sur les thématiques de discriminations

## *S'emparer des questions d'éthique et de déontologie propres à l'université*

chantiers

- ❖ Garantir les libertés académiques
- ❖ Accompagner le déploiement des chartes et favoriser la mise en œuvre éthique et déontologique à l'université
- ❖ Garantir la représentativité femme/homme dans les instances de gouvernance et de décision

## *Pérenniser les actions portées par le comité réfugiés*

chantiers

- ❖ Sensibiliser l'ensemble de notre communauté à l'accueil des publics en exil
- ❖ Pérenniser le bureau d'accueil des étudiants en exil (Colibri)
- ❖ Pérenniser le diplôme universitaire Pass étudiants en exil
- ❖ Pérenniser le programme de formation COFORMER
- ❖ Soutenir le programme PAUSE du collège de France au sein de l'UGA (chercheurs en exil)

## *Garantir une ouverture sociale de l'université*

chantiers

- ❖ Mieux faire connaître (démystifier) les formations universitaires auprès de lycéens ne se destinant pas à l'enseignement supérieur
- ❖ Favoriser la parité femme/homme au sein des formations
- ❖ Contribuer à la réduction des fractures territoriales (par exemple campus connecté)

## Développer une administration éco-responsable et inclusive

### Principaux enjeux :

Le Premier ministre a rappelé dans une circulaire de février 2020 que cette démarche dite de l'État ou de l'administration exemplaire n'est pas nouvelle. Elle a connu de belles réussites depuis son origine en 2008 mais s'est essouffée depuis quelques années. Elle nécessite une mise à jour afin de gagner en efficacité, et de compléter la démarche, jusqu'à présent exclusivement descendante, par une approche participative de facilitation et de valorisation des projets locaux.

L'UGA à travers un certain nombre d'actions a porté un engagement fort et constant sur cette thématique. Les actions identifiées dans cet axe 6 ont pour objectif de poursuivre et d'accélérer cette démarche. Il s'agit notamment de réduire - voire de supprimer - les impacts négatifs du fonctionnement de notre administration sur l'environnement en agissant sur nos consommations d'eau, d'énergie, de papier, en réduisant la production de déchets, en gérant mieux les déplacements ou en mettant en place de nouvelles politiques d'achats.

C'est ainsi que l'administration et ses agents apporteront une contribution efficace à la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et le changement climatique et participeront de façon effective à l'avènement d'un développement plus durable.

### Accompagner, suivre et évaluer la politique RSE de l'établissement

chantiers

- ❖ Organiser l'accompagnement et le déploiement de la politique RSE à l'échelle de l'Etablissement et des composantes
- ❖ Constituer un réseau de correspondants RSE à l'échelle de l'Etablissement et des composantes chargés d'animer la communauté
- ❖ Se mettre en capacité de suivre et de produire des données concernant les actions RSE
- ❖ Mettre en œuvre les plans d'action égalité

### Agir pour une mobilité responsable

chantiers

- ❖ Fixer dans le cadre des dialogues de gestion des objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre en lien avec les déplacements
- ❖ Favoriser des modes de déplacement moins émetteurs de gaz à effet de serre
- ❖ Améliorer le profil environnemental des véhicules utilisés par l'administration
- ❖ Identifier des tiers lieux sur les bassins de vie afin d'améliorer les conditions de travail du télétravailleur, réduire les mobilités tout en maintenant le lien social

## **Favoriser la sobriété et la durabilité**

chantiers

- ❖ Fixer dans le cadre des dialogues de gestion des objectifs de réduction de l'impact environnemental
- ❖ Développer une culture de la sobriété numérique
- ❖ Favoriser le réemploi de mobiliers et de matériels informatiques
- ❖ Renforcer notre politique d'achats responsables (circuits courts, produits durables ou biosourcés, économie sociale et solidaire,...)
- ❖ Assurer la réutilisation des matériels en fin de vie ou leur prise en charge par des organismes agréés
- ❖ S'inscrire dans une démarche de prévention des déchets (objectif : zéro emballage/zéro plastique non recyclables...)

## **Informer, sensibiliser et former**

chantiers

- ❖ Structurer l'information des personnels sur les bonnes pratiques
- ❖ Organiser des événements permettant de sensibiliser la communauté aux enjeux socio-écologiques
- ❖ Proposer aux personnels des formations métiers en lien avec les exigences environnementales et sociétales
- ❖ Faire monter en compétences les encadrants sur la conduite d'une démarche socio-écologique

## **Innover pour accélérer les transitions**

chantiers

- ❖ Mettre en place un fonds participatif destiné à accompagner des projets de service accélérant la transition
- ❖ Mettre à disposition des services un outil dynamique permettant de rendre visible nos principales consommations ayant un impact GES
- ❖ Utiliser les compétences de nos chercheurs et étudiants pour accompagner des projets de transition portés par l'administration